

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 78-C-S Bremlens - Bussigny
(route de Bussigny)
Prolongation de la fermeture

En raison des conditions météorologiques de ces derniers temps, les travaux de réfection de la chaussée et des infrastructures sur la route cantonale N° 78-C-S (route de Bussigny) étape 1 ont pris du retard. Dès lors, le tronçon situé de l'intersection avec la route cantonale N° 151-B-P (à la hauteur du Stade des Iles) jusqu'à l'intersection avec le chemin du Moty (Déchèterie) restera en sens unique en direction de Bremlens

Du lundi 29 avril 2024

au

~~vendredi 28 juin 2024~~

Jusqu'au samedi 6 juillet

(En cas de météo défavorable les travaux seront prolongés la semaine suivante)

Sens Bremlens - Bussigny : OSR 2.02 sens interdit

La déviation restera en place par : Bremlens – Echandens – Bussigny

Sens Bussigny - Bremlens: OSR 4.08 sens unique

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des route**
Division entretien

Copie pour information

- Communes de : Bremlens – Bussigny - Echandens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Morges
- ECA, Pully - SDIS
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal - MBC
- Police Morges (PRM)
- Manifestations – Transport spéciaux